

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE 2019

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, le Directeur général et secrétaire-trésorier déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019 à la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Berthier-sur-Mer qui se tiendra le lundi 6 avril 2020 à 19 h. Veuillez prendre note qu'en raison de la crise de la COVID-19, cette rencontre se tiendra par téléconférence, sans public.

DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 30^e jour de mars deux mille vingt.

Martin Turgeon



.....
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre treize heures et quatorze heures, le trentième jour de mars 2020. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce trentième jour de mars deux mille vingt.



Signé :.....
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier